



CONVENTION DE PARTENARIAT

« 1^{ère} Ecole entièrement autonome au Maroc »

Entre :

La **Direction Provinciale à l'Éducation et la Formation**

Place Prince Héritier – 44000 – ESSAOUIRA (Maroc)

Représentée par Nourdine EL AOUI, directeur

Et

AFOULKI France

4 l'Aubarède – 33920 – BLAYE (France)

Représenté par Christian CURSOL, président

Et

ARCHIBIONIC – Architectures autonomes

6, rue Sidi El Maâti—Souika-ancienne médina-Rabat.

Représenté par Myriam SOUSSAN et Laurent MOULIN

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

L'association AFOULKI (France et Maroc) a rénové à ce jour 39 écoles rurales de la Province d'Essaouira (Adduction d'eau, construction ou rénovation de toilettes-sanitaires et autres réhabilitations). Le Ministère de l'Éducation marocain a décidé d'un plan de destruction/reconstruction de ses écoles, notamment celles réalisées en préfabriqué. Afoulki a donc décidé d'abandonner ses projets de rénovation et de lancer, à titre expérimental, son premier projet d'école rurale 100% autonome.

Article 2 – Le projet

Cette 1^{ère} école sera 100% : électricité, eau, assainissement. Elle sera de plus réalisée par une main d'œuvre, des savoir-faire et des matériaux nobles et locaux. Elle bénéficiera non seulement à l'école, ses écoliers, ses enseignants, mais également à l'ensemble des habitants du village d'implantation, par une mutualisation des panneaux solaires qui alimentent la pompe du puits et château d'eau du village.

Article 3 – Implantation

L'école sera construite sur le terrain de l'école Bouamessa du douar d'Eryad, à environ 18 kms d'Essaouira.

4 – Rôle des partenaires

La **Délégation provinciale** est propriétaire du Terrain et de l'école. Elle apporte son soutien autant que faire se peut, sur le plan administratif.

Afoulki (France et Maroc) est Maître d'Ouvrage ; il s'engage à financer la totalité du projet et à en assurer le suivi auprès des bailleurs.

Archibionic est Maître d'œuvre de l'ensemble du projet.

5 - Durée – Résiliation

La présente convention est valable pour toute la durée de réalisation du projet : repérage (juillet 2022) – études – formalités administratives – financements (recherche, constitution 100%), construction, réception.

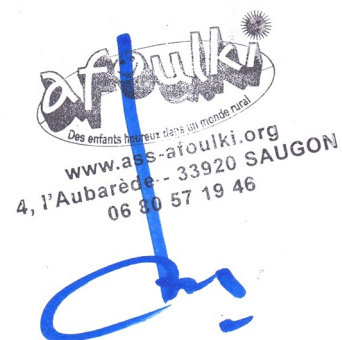
Elle peut être résiliée à tout moment, sur accord tacite des 3 partenaires.

Fait à Essaouira le 21 août 2022, pour servir et valoir ce que de droit.

Pour La Direction Provinciale



Pour Afoulki



Pour Archibionic

